



# CHAUFFAGE — ESPACE — CALORIE



## Informations et conseils

Pour vos nouvelles installation, profitez d'un crédit d'impôts :

- 40% sur les pompes à chaleur jusqu'à fin 2009
- 25% sur les chaudière à condensation fioul ou gaz
- 50% sur le solaire

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter !